

École et entreprise : de la symbiose à la phagocytose

A quoi sert l'école ? Aujourd'hui, essentiellement à trouver du travail vous répondront une majorité de personnes donc il semble normal qu'une place de plus en plus prépondérante soit laissée à l'entreprise au sein de l'éducation nationale.

En effet, l'école s'est ouverte aux entreprises, trop ouverte, jusqu'à en perdre son identité voire sa raison d'être.

Quel métier exerçons-nous à l'heure actuelle ? Quels sont les objectifs de l'éducation nationale pour les niveaux de formation ? Pouvons-nous encore avoir un espoir d'évolution positive ?

L'entreprise a toujours eu un droit de regard sur l'enseignement professionnel et technologique par l'intermédiaire du travail commun en Commission Paritaire Consultative. Les contenus des formations s'y élaboraient progressivement en prenant en compte les objectifs préconisés par les employeurs mais également les souhaits de l'éducation nationale pour permettre les passerelles entre formations, donner une culture générale ...

Constat en 2012 ?

L'entreprise phagocyte l'école et tout particulièrement le lycée professionnel qui, par l'essence même du parcours qu'il propose, se doit de travailler en partenariat.

Aujourd'hui, les élèves de baccalauréat professionnel en 3 ans ont à effectuer 22 semaines de Période de Formation en Entreprise (PFE) soit une augmentation conséquente du temps hors école alors même que le cycle d'étude est passé de 4 à 3 ans.

Les référentiels précisent que ces stages sont formateurs. La réalité est tout autre.

Les objectifs des PFE ne sont pas définis. De nombreux tuteurs se contentent d'utiliser le stagiaire comme main d'œuvre gratuite ou bien ne sont pas disponibles pour le former, considérant l'exécution de tâches quotidiennes répétitives comme une formation.

Pour que cette période hors école soit réellement bénéfique, il serait nécessaire qu'un tuteur désigné consacre du temps à la formation du stagiaire donc qu'il perde de vue ses objectifs de rentabilité.

Dans de nombreuses professions, le vivier d'apprentis et d'élèves sert de variable d'ajustement de la main d'œuvre aux besoins de production.

Les entreprises imposent indirectement les PFE en fonction de leur besoins (soldes dans les sections commerce par exemple).

Dans certains secteurs, alors qu'il est difficile de trouver des lieux de stage en relation avec les référentiels, cette nécessité impose une adaptation au bassin d'emploi, réduit l'offre de formation sur un secteur donné et induit des inégalités selon la région de formation.

Enfin, il est insidieux de faire porter la responsabilité de la recherche d'entreprises pouvant prendre des stagiaires et du bon déroulement du stage aux équipes pédagogiques quand l'élève n'y parvient pas par ses propres moyens.

La PFE prend une place prépondérante dans l'obtention des diplômes alors que les savoirs mis en œuvre dans ce cadre ne sont conformes aux référentiels que de façon très partielle.

Ceci dit, un élève qui n'a pas réalisé toutes ses PFE ne peut se présenter à l'examen même s'il n'a aucune heure d'absence à l'école. Par contre, il est inconcevable qu'il soit absent de l'entreprise!

De même. Les notes généralement attribuées pour la délivrance des diplômes et le poids massif des coefficients affectés peuvent compenser de sérieuses lacunes. Ces évaluations ne sont qu'exceptionnellement inférieures à la moyenne en raison des critères de notations évoqués transformant l'obtention du diplôme en simple formalité, quel que soit le niveau réel de connaissance de l'élève.

Or, qui évalue les PFE et comment ? Quel contrôle à l'école sur la notation, les coefficients, le contenu appris, la validité de la formation ? Quand on sait à quel point le lycée professionnel est tributaire de la taxe d'apprentissage, va-t-on aller à l'encontre de l'évaluation et contester le pouvoir d'un maître d'apprentissage ?

L'école est, de fait, placée dans une relation de soumission, subalterne d'une entreprise qui passe ses commandes et tient les cordons de la bourse...

Cette situation a été aggravée par une précipitation dans la refonte des référentiels de baccalauréat professionnel en formation en 3 ans : aucun "vrai" travail sur le vocabulaire professionnel, les fondamentaux incontournables ... pour construire un niveau de diplôme.

L'école n'est plus qu'un lieu de passage entre les PFE et les périodes de Contrôle en Cours de Formation. Et encore, pour certains CCF, la présence des entreprises est requise !

Pourtant, seule l'école devrait avoir l'aptitude à former, l'entreprise devant avoir pour rôle de montrer l'existence des contraintes professionnelles (horaire, date à respecter, niveau d'exigence ...).

L'école devrait d'ailleurs être capable d'anticiper sur l'évolution des professions, pour faciliter l'évolution de chacun dans le monde professionnel.

L'individualisme est actuellement au centre de toute formation : les objectifs sont individualisés, l'aide est personnalisée, l'évaluation doit être réalisée seulement si l'élève est prêt... La formation disparaît au profit d'une professionnalisation par tâche.

L'enseignement est basé sur des "compétences à vue courte" mais ne propose plus d'ouverture culturelle, ne forme plus à un métier mais uniquement à un emploi. Le Lycée professionnel tend à devenir une agence de placement et ses enseignant-es des préparateurs de commandes

Suite à la loi OFPTLV, la formation professionnelle aura lieu tout au long de la vie, avec reconnaissance de compétences à chaque étape ; il n'est plus question de délivrer des diplômes mais simplement d'identifier et répertorier les compétences acquises pour offrir des certifications ! Cette dégradation aura des conséquences sur la qualification reconnue aux différents acteurs professionnels et sur leurs salaires qui se réfèrent à une grille indiciaire liée aux diplômes. Il ne faut pas oublier que le souhait du patronat est d'avoir une main d'œuvre non spécialisée, correspondant aux besoins locaux (60 % des emplois en France sont non qualifiés).

L'intrusion de plus en plus envahissante de l'entreprise dans l'école a eu lieu au moment de la masterisation.

Or, le bac + 5 est rare dans certaines disciplines (cuisine, boulangerie, métallerie ...). Le recrutement de personnels titulaires va se tarir de lui-même, assurant progressivement une suppression de leurs corps.

Les enseignants titulaires assistent à la déstructuration de leur profession. Il leur faut principalement assurer des liens avec les entreprises, évaluer, compléter les documents administratifs et accessoirement enseigner.

Si enseigner signifiait former culturellement et professionnellement un individu, maintenant il s'agira uniquement de "dresser" à l'intégration en entreprise. L'absence de formation au métier d'enseignant parfait cette dégradation. Cette situation engendre beaucoup de souffrance au travail.

Toutes les orientations actuelles laissent entrevoir une régionalisation de l'enseignement et de la formation professionnelle, avec une augmentation très forte de l'alternance comme préconisé récemment pour la terminale bac pro. Si nécessaire, des aides financières seront proposées aux entreprises pour accepter plus d'élèves.

Il s'agit d'une attaque sans précédent contre la classe populaire. L'ascenseur social que représentait l'école ne remplit plus son rôle. Un enfant d'ouvrier restera ouvrier ... Avec la destruction du service public d'éducation, un ouvrier pourra encore moins envisager de longues études pour son enfant, la précarité de son emploi et la faiblesse de ses revenus ne permettant pas d'assumer le coût financier d'une scolarité ambitieuse. Que dire alors des précaires et autres chômeurs ?

La réforme du bac pro 3 ans a représenté pour le patronat une formidable occasion d'accentuer la mainmise de l'entreprise sur l'enseignement professionnel.

Ces deux partenaires qui cohabitaient jusque là plus ou moins harmonieusement se voient forcer à une union qui ressemble au mariage de la carpe et du lapin .Et comme dans tous les couples incompatibles, le dominant, ivre du pouvoir qu'il lui a été conféré, impose sa loi et n'agit qu'en fonction de ses propres intérêts .Cette situation entraîne d'irréremédiables dégâts pour toutes les parties.

La Fédération SUD Éducation exige :

Les moyens d'un service public d'éducation de qualité pour les lycées professionnels et tous les degrés

De recréer des diplômes nationaux

Le retour au bac pro en 4 ans et la ré-création d'un diplôme intermédiaire à dimension nationale

La diminution immédiate des périodes de formation en entreprises

La création de vrais référentiels ayant des objectifs culturels et professionnels élaborés en concertation

Un réel contrôle d'une éducation qui reste nationale, l'intérêt pédagogique des PFE